



Les chantiers d'insertion



VILLE DE BEAUVAIS
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BEAUVAIS



Qu'est-ce qu'un chantier d'insertion ?

Plusieurs objectifs :

En intégrant le chantier d'insertion vous reprenez un rythme de travail, vous travaillez sur votre projet professionnel et levez les freins périphériques à votre recherche d'emploi.

Avec quels partenaires ?

La C.A.B, la Ville, l'Etat, le Fonds Social Européen et le Conseil Départemental de l'Oise financent les chantiers d'insertion. Le Pôle Emploi et le Conseil Départemental de l'Oise sont des structures qui participent à cette opération.

Une partie Formation :
pour améliorer
vos connaissances

Une partie Production :
réalisation de travaux

**3 axes
de travail**

Une partie Insertion :
avec un accompagnateur
socio-professionnel





A qui s'adressent les chantiers d'insertion ?

- Jeunes de moins de 26 ans
- Bénéficiaires des minima sociaux (RSA-ASS-AAH)
- Demandeur d'emploi de longue durée
- Demandeur d'emploi de plus de 50 ans
- Travailleurs handicapés
- Personne ayant un suivi judiciaire
- Toute personne sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles

Les types de contrat



- Contrat à durée déterminée d'insertion : CDDI
- Contrat de 6 à 24 mois (après ouverture d'un agrément limité à 24 mois)
- Renouvelable dans la limite de 24 mois
- Contrat de 24 h ou 26 h /semaine

→ La rémunération :

Le premier salaire est versé avec un mois de décalage





Pour quels objectifs ?

Un accompagnement vers :

- Un emploi durable
- Une formation qualifiante
- La possibilité de cumul d'activités
- Une période de mise en situation professionnelle sur le marché ordinaire durant le chantier
- L'autonomie (mobilité, vie quotidienne)
- Un comportement adapté au travail : respect des consignes et de la hiérarchie, entraide entre collègues, esprit d'équipe...

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Actions collectives :

Pendant toute la durée du chantier d'insertion **des actions sont organisées** : visites d'entreprises, forum de l'emploi, ateliers...

Un suivi individualisé :

Un accompagnateur socio-professionnel **vous reçoit tous les 15 jours** afin de vous aider dans vos démarches sociales et professionnelles.





Chantier Ecospace (Ville)

L'Ecospace est une ancienne ferme achetée par la Ville de Beauvais et réhabilitée par le chantier d'insertion pour accueillir des associations et organiser des manifestations.

→ Sur ce chantier, les salariés effectuent des **travaux de bâtiment** et d'**entretien d'espaces verts**.





Chantier Bâtiment Nature (CAB)

C'est un chantier itinérant dont l'activité principale est la revalorisation du patrimoine communal.

→ Sur ce chantier, les salariés effectuent des **travaux de bâtiment : menuiserie, peinture, maçonnerie...**



Chantier Espaces Naturels (CAB)

C'est un chantier itinérant dont l'activité principale est l'entretien des espaces naturels.

→ Sur ce chantier, les salariés effectuent des **travaux d'entretien** :
élagage, débroussaillage, tronçonnage...



Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Service insertion
48 rue Desgroux - 60000 Beauvais

Mail : insertion@beauvaisis.fr
☎ 03 44 15 68 00



Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans le
cadre du programme opérationnel
national « Emploi et Inclusion »
2014-2020